

Irène FELIX
Conseillère départementale
Conseillère Municipale de Bourges
Hôtel du département
Place Marcel Plaisant
18023 Bourges Cédex
Tél : 02 48 27 80 44 / 06 86 78 58 82
irenefelix@orange.fr

Bourges, le 9 novembre 2017

Nos réf : IF/IF111704
Objet : IUT de bourges – Université d'Orléans

Madame et Messieurs les députés du Cher

Madame et Messieurs les députés,

Trois licences professionnelles sont sur le point d'être supprimées à l'IUT de Bourges. L'annonce en a été officiellement faite très récemment par le président de l'Université d'Orléans. D'autres fermetures pourraient suivre à l'IUT de Bourges et, éventuellement, à la faculté de droit.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive à l'échelle régionale.

Avec les acteurs universitaires locaux, je constate que le site de Bourges sera particulièrement affecté. A terme, nous déplorerons sans doute une perte de cent à deux cents étudiants, éloignant encore l'échéance à laquelle l'objectif de 5000 étudiants à Bourges, que s'étaient fixées conjointement les collectivités locales, sera atteint.

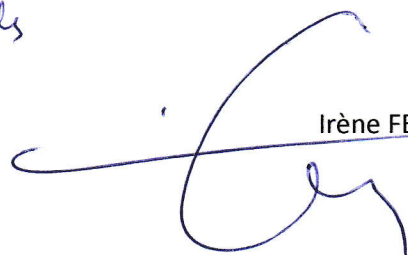
Dans la situation financière très délicate qui est celle de l'université d'Orléans, une telle décision peut, d'un point de vue purement gestionnaire, se justifier.

Pour les habitants et élus de Bourges et du Cher en revanche, elle appelle une réaction déterminée et coordonnée auprès du ministère de tutelle de l'université pour obtenir un soutien financier renforcé. Je crois indispensable une mobilisation conjointe de toutes les parties prenantes et ai écrit en ce sens aux présidents de l'agglomération Bourges Plus et des conseils départemental et régional. Je suis évidemment disponible pour toute action en ce sens.

Cette démarche complètera, le cas échéant, celles que vous auriez pu antérieurement faire – sans résultat probant à ce jour - auprès du ministère de l'enseignement supérieur.

Ne doutant pas de votre soutien déterminé à l'enseignement supérieur dans le Cher, je vous prie de recevoir, Madame et Messieurs les députés, mes sincères salutations.

et cordialement


Irène FELIX